

Zeitschrift:	Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber:	Association pour la défense des intérêts du Jura
Band:	36 (1965)
Heft:	10
Rubrik:	Annexes

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

le plus dangereux et le plus cruel de la création. Il faut céder à l'invite du sentier qui mène par les sous-bois, à l'âpre odeur de barbe-de-bouc, aux falaises vertigineuses dont les vires embaumées de muguet conduisent en face de l'abîme et parfois, en face de soi-même ! Il faut gagner le rocher sous lequel repose la gazelle des Alpes, rocher qui, recouvert de globulaires à feuilles en cœur, répand les effluves les plus suaves. Il faut gagner le pâquis parfumé des hauteurs qui s'étend sur les deux versants de la crête. Là, il faut s'arrêter, regarder, méditer et admirer l'œuvre grandiose du Créateur qui se déploie devant les yeux émerveillés, de l'infiniment petit à l'infiniment grand.

D^r Ch. KRÄHENBÜHL

ANNEXES

Les gros lots de la Seva

Lors du tirage de la 160^e émission de la Seva, qui a eu lieu le 2 septembre, à Bassecourt, 38 373 lots valant 450 000 fr. ont été tirés au sort.

Les possesseurs des deux gros lots de 100 000 fr. et 40 000 fr. sont restés cachés derrière le secret de banque. Par contre, on sait que les beaux lots de 20 000, 10 000, 9000, 8000, 7000, 6000, 5000, 4000, 3000, 2000 et 1000 fr. ont récompensé des habitants du Jura et des environs de Berne, la plupart dans les milieux ouvriers.

Les autres lots plus ou moins grands ont été répartis dans tout le pays pour la grande joie de chacun.

Le prochain tirage de la Seva aura lieu le 28 octobre, à Eggiwil. En plus du gros lot de 100 000 fr., 10 autos (2 Ford-Zodiac, 3 Ford-Taunus 17 M et 5 Ford-Cortina), 2 lots à 5000 fr., 10 lots à 2000 fr., etc., seront tirés au sort, soit au total 42 663 billets gagnants, représentant une somme globale de 500 000 fr.

La vente est très forte et chacun aurait intérêt à s'y prendre à temps.

ORGANES DE L'ADIJ

Président : R. Steiner, Delémont ; vice-président : W. Sunier, Courtelary ; secrétaire : H.-L. Favre, Reconvillier ; caissier : H. Farron, Delémont. Bulletin : rédaction : J.-Cl. Duvanel, Delémont, bureau de l'ADIJ ; administration et publicité : Delémont.

Téléphones: président: (066) 2 15 83 ou 2 13 84 ou 2 25 81; vice-président: (039) 4 92 06 ou 4 91 04; secrétaire: (032) 91 24 73 ou 91 29 79; caissier: (066) 2 14 37 ou (038) 8 15 63. Comptes de chèques postaux : caisse générale : 25-2086 ; abonnements du bulletin : 25-10213. Abonnement annuel : Fr. 10.—. Le numéro : Fr. 1.20.

Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source.